

dront à la politique actuellement en vigueur, il serait dangereux de la maintenir, mais s'ils prétendent qu'elle devrait être modifiée, conformément au plan établi à Calgary en 1942, cette éventualité sera envisagée d'un œil plus favorable.

M. BLACKMORE: Le ministre n'est pas très logique. En vertu de cette ordonnance, de ce communiqué aux journaux par M. Donald Gordon, on s'engage à acheter tout excédent de bœuf qui menacerait de faire baisser les prix. Au moment même où les abattoirs cessent d'acheter des animaux, créant ainsi un excédent qui a pour effet d'amener une diminution des prix, il est clair que la Corporation des vivres en temps de guerre devrait intervenir pour remettre les choses au point.

L'hon. M. GARDINER: L'ordonnance relative à l'achat des excédents de bœuf a toujours existé: tout excédent acheté (et l'on a acheté 107,000 têtes de bovins, nombre plus considérable que celui qui fut acheté antérieurement, pour expédition sur le marché américain), devait être exporté en Grande-Bretagne.

M. BLACKMORE: Voici le point important. Pourquoi n'a-t-on pas acheté ces bovins dont on ne savait que faire dans ma circonscription et qui ont occasionné pareille perte? Si cette ordonnance existait et si l'on n'a jamais révoqué cette déclaration de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre, pourquoi cette disposition n'a-t-elle pas été mise en vigueur?

L'hon. M. GARDINER: Je puis dire à mon honorable ami pourquoi on ne les a pas achetés. Je n'ai pas vendu mes bovins pendant les semaines qu'on a mentionnées et au cours desquelles les prix étaient à la baisse. Même si les prix étaient à un certain niveau sur les marchés, il ne faut pas conclure de là que tous les cultivateurs ont vendu leurs animaux. Plusieurs ont gardé leurs bovins et ils ont bien agi dans les circonstances. Quand le marché est encombré d'animaux qu'on est en mesure de garder encore pendant quelque temps, les cultivateurs ne devraient pas vendre ces animaux à ce moment-là et beaucoup d'entre eux ont attendu jusqu'à la dernière semaine d'avril ou à la première semaine de mai ou même plus tard pour les vendre. De fait, ces animaux sont expédiés sur le marché en ce moment et en grand nombre, ainsi que l'indiquent les chiffres que j'ai cités.

M. BLACKMORE: C'est exact, mais les animaux qui étaient un sujet d'inquiétude pour les cultivateurs, étaient prêts pour le marché dès les premiers jours de février. Ce contre

[L'hon. M. Gardiner.]

quoi je m'élève, c'est qu'on n'ait pas procédé à ces achats de soutien; et lorsque les intéressés cherchaient à vendre leurs animaux, conformément à la déclaration de M. Donald Gordon, ils n'ont obtenu qu'une réponse évasive.

L'hon. M. GARDINER: Oh non.

M. BLACKMORE: Je vais prouver ce que je dis.

L'hon. M. GARDINER: Les cultivateurs savent tous, et ils l'expliqueraient à l'honorable député s'ils étaient ici, que le prix payé pour le bœuf juste avant d'atteindre le prix maximum n'était inférieur à ce dernier que d'un quart de cent. Ils reçurent tous des instructions en ce sens et le prix fut payé. Le prix n'était pas de $\frac{1}{2}$ c. plus bas à la fin de cette période; il était de $\frac{1}{2}$ c. plus bas que le plafond c'est-à-dire $\frac{1}{4}$ c. plus bas que le prix minimum le plus élevé; les animaux se sont vendus facilement au cours de cette période et le bœuf de même, et l'on continue d'en vendre en grandes quantités.

M. BLACKMORE: Les déclarations du ministre sont loin de correspondre à ce qui existe dans ma circonscription.

L'hon. M. GARDINER: Il s'agit du Canada et non pas de la circonscription de l'honorable député.

M. BLACKMORE: Je prouverai néanmoins qu'on ne peut pas faire semblant d'ignorer cette région, la négliger ou la bousculer. Le 15 mars, il y a eu à Lethbridge une assemblée de 289 personnes.

Une VOIX: Où est Lethbridge?

M. BLACKMORE: Je ne suis pas surpris que l'honorable député ne connaisse pas sa géographie, car j'ai pu m'en rendre compte à certaines de ses autres observations. Cette assemblée réunissait 289 personnes qui possédaient un total de 26,000 têtes de bétail...

L'hon. M. GARDINER: On s'est aperçu plus tard qu'elles en avaient de 3,000 à 4,000.

M. BLACKMORE: ...et 86,200 moutons.

L'hon. M. GARDINER: On s'est aperçu plus tard, en vérifiant les dossiers, que ces éleveurs avaient, au moment où cette déclaration fut faite, de 3,000 à 4,000 têtes de bétail prêtes à être livrées au marché.

M. BLACKMORE: Les témoignages dont je dispose ne correspondent pas à ce que vient de dire le ministre, et j'ai été intimement mêlé à ces gens et je crois qu'ils savent ce dont ils parlent. Voici où je veux en venir. Disons que James Jones, qui habite à proximité de Lethbridge, est en mesure de vendre